

Service éducatif itinérant

Le service éducatif itinérant consiste en une mesure précoce de prévention qui suit les enfants dès leur naissance et jusqu'à, tout au plus, la fin de leur 2e année de scolarité. Ce service s'adresse aux enfants présentant des particularités dans leur développement tout comme aux enfants dont le développement est en danger.

Ces particularités peuvent apparaître dans le développement de l'intelligence, de la langue, de la motricité, de l'émotion, sur le plan social et/ou dans celui de la perception.

Grâce à des clarifications, ces enfants sont encadrés et soutenus dans leur contexte familial avec des moyens préventifs et éducatifs.

La durée de l'encadrement du service éducatif itinérant dépend du stade de développement de l'enfant et des besoins de ses parents.